

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis				Date d'inspection		
Halte Scolaire ESSA Inc.	2009908				Le 02 juin 2025		
Nom de l'établissement					Numéro de téléphone		
Halte Scolaire ESSA Inc.					(506) 344-3064		
Adresse				•			
65 rue De L'École Lamèque NB E8T 1B7							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Karine Basque			Inspecteur/Inspectrice				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ			limite pour onforme	Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux							
Ratio respecté lors de mon inspection annuelle.							
Discussion avec l'administratrice concernant le mémo envoyé Pour la trousse de premier soin et le RCR, sur la planification des activités ainsi que sur l'incorporation de la halte. De plus, une discussion fut apportée aux éducatrices et a l'administratrice concernant le 10 hrs de développement professionnel devant être compléter avant l'expiration du permis soit le 30 septembre 2024. Présentement, les 3 éducatrices n'ont pas complété leurs heures de développement professionnel à ce jour. Un suivi sera fait auprès des éducatrices en septembre 2024.							
Observation: Lors de mon inspection, j'ai pu observer les jeux libres, collation et les jeux extérieurs.							
original signé par Karine Basque Signature de la personne responsable de la délivrance d		Le 12 juir			in 2024		
permis							
original signé par Macha Lanteigne Ward			Le	e 12 ju	in 2024		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	D	ate					